Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Coudray - Tome I

Coudray, c^on^ de *Bierné* (8 kil.) ; arrond. de *Château-Gontier* (6 kil. S.-E.) ; à 35 kil. de Laval.

Anciens noms

Decima de Codreio…, de Coldreio, 1126 (Cart. du Ronceray, p. 90). — *Parrochiani du Couldray,* 1398 (Arch. nat., X/1a. 45, f. 168). — *Couldray,* 1434 (Ibid., KK. 324). — *La paroisse du Coudray,* 1550 (Hôpit. d'Angers, B. 10). — *Couldray,* 1617 (Reg. par.). — *Coudray* (Jaillot). — *Coudray-Geniers* (Cassini). — *Cure Saint-Julien-le-Martyr du Coudray, Coudray-sur-Maine* (Pouillé, 1783). — *Coudray, près Château-Gontier* (Pouillé, mss.). — *Coudray-le-Geniers* (Dict. topog.) — *Coudray-Geniers* (Ét.-M.).

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens, sables tertiaires. » D.-P. Œ.

Territoire qui, s'appuyant à la Mayenne (altit. 25 m.) au S.-O., est limité au S. par la rivière de Châtelain, au N. par le ruiss. de Choiseau, et forme au-dessus de ces vallées un renflement dont les altitudes supérieures sont de 75 à 81 m. — Les voies qui abordaient Azé et Château-Gontier par le S.-E. traversaient Coudray, qui se trouve aujourd'hui sur la route nationale de Château-Gontier à Châteauneuf, en communication avec Argenton (4 500 m. S.-E.) ; Daon (5 kil. S.) ; le bac de Ménil (3 kil. S.-O.) ; Azé (5 kil. N.-O.) ; Fromentières (10 kil. N.) ; Gennes (10 kil. N.-E.) ; Châtelain (4 500 m. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1811, par M. de Madden, 1 101 hect. — « Le fonds est bon, écrit Miroménil (1696), comprenant 550 arpents, savoir : 270 en terres labourables, 90 en pâtures, 78 en prés, 20 en bois, 80 en landes et terres ingrates, 18 en vignes, 13 métairies. » Un autre mémoire du XVIII^e^ s. donne à la vigne un dixième du sol, qui produisait par ailleurs : froment, seigle, avoine et blé noir.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 14, de 1650 à 1660 ; — 20, de 1700 à 1710 ; — 99 feux en 1688 ; — 100 feux en 1696 ; — 97 feux en 1700 ; — 103 feux en 1715 ; — 449 hab. en 1726 ; — 103 feux en 1732 ; — 402 hab. en 1803 ; — 492 hab. en 1821 ; — 492 hab. en 1831 ; — 520 hab. en 1841 ; — 560 hab. en 1851 ; — 580 hab. en 1861 ; — 560 hab. en 1871 ; — 542 hab. en 1881 ; — 540 hab. en 1891 ; — 520 hab. en 1898, dont 246 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 51 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 48 fermes en 1843. — En dépend la Verrerie, 18 hab.

Bureau de poste de Château-Gontier. — Chef-lieu de *perception* pour : Coudray, Argenton, Daon, Saint-Laurent-des-Mortiers et Saint-Michel-de-Feins.

Assemblée

Assemblée, le premier dimanche de mai, transférée depuis quelques années au dernier dimanche d'avril.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement du diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine, du doyenné d'Écuillé ; — de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Château-Gontier, du district de Craon et du canton de Daon en 1790 ; — réunie au diocèse du Mans par le Concordat, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Saint-Denis-d'Anjou.

L'*église,* dédiée à saint Julien-le-Martyr, a eu sa nef reconstruite en style roman, de trois travées régulières, vers 1875. Le chœur qui doit être remplacé prochainement sur plans de M. Latouche, de Château-Gontier, se termine par un pignon et un mur droit auquel s'adosse le maître-autel. On y remarque deux grandes et belles statues en terre cuite de saint Julien-le-Martyr et de saint René (XVII^{e} s.). Les travaux déjà exécutés ont fait disparaître les chapelles de Saint-Jean-Baptiste où l'on enterrait en 1692 ; de Saint-André, dont on supprime la balustrade en 1764, et la chapelle neuve, lambrissée à la même époque. La tour carrée, ornée d'une corniche en pierre blanche, forme intérieurement la chapelle dédiée à saint Sébastien, dont le culte est très suivi. Une messe en son honneur dite le vendredi est rétribuée par une quête volontaire. — Les procureurs de la *confrérie* de la Vierge présentaient au XV^{e} s. à la chapelle « de la vierge de la my-aoust ». Le Pouillé de 1783, mentionne une chapelle à la présentation du seigneur de Luigné et dont le titulaire était N. Aubry.

Cure à la présentation du prieur de Ménil. Le temporel se composait en grande partie de la métairie du Presbytère, vendue nationalement le 12 mai 1791, pour 15 700 ℔.

Curés : Jean *Aubin* rend aveu à Saint-Jean-Baptiste de Château-Gontier, 1479. — René *Chassebœuf,* 1567, 1572. — En 1578, un enfant de Coudray est baptisé à Ménil parce qu'il n'y avait aucun prêtre dans la paroisse. — Guillaume *Dormel,* 1589. — Mathurin *Poirier,* 1617, 1624. — *Fragenet,* 1625. — René *Jourdan,* 1649, démissionnaire, 1661. — Louis *Godier,* 1674, inhumé en l'église, âgé de soixante-et-un ans, le 20 octobre 1699. — Jean *Blouin,* 1699, inhumé le 14 septembre 1728, à l'âge de soixante-trois ans. — René *Godereau,* 1728, juillet 1748. — Joseph *Drouault,* 1748, démissionnaire, 1770, inhumé dans l'église, le 8 février 1771, âgé de cinquante-sept ans. — Charles-Pierre *Dubois,* originaire de Château-Gontier, curé en 1770, ne voulut prêter, en 1791, aucun serment, ainsi que François D., son vicaire et son frère. Après son dernier acte signé en date du 23 juillet 1791, il continua d'habiter la paroisse, malgré la présence de l'intrus, jusqu'au mois de juin 1792, où il se plaint au directoire de ce que la municipalité n'a pas voulu lui délivrer un certificat de résidence pour toucher sa pension. Les deux frères se rendirent à Laval et furent déportés à Jersey où ils se fixèrent. Charles Dubois mourut à Saint-Hélier, le 13 mai 1807. — Martin, ex-carme résidant à Château-Gontier, élu curé constitutionnel de Coudray, le 25 juillet 1791, y resta jusqu'au 30 janvier 1792. — Après lui, les actes sont signés par : David-Yves Troalic, intrus de Ménil, Henri Ragot, intrus de Châtelain, et Duttier, son vicaire. Guillaume Leroy, vicaire à Brûlon, nommé après le refus de deux autres, le 13 mars 1792, apostasia le 28 ventôse an II (18 mars 1794). — Pierre *Bonneau,* vicaire insermenté de Ménil, 1803, † 1813. — *Ricou,* 1822, 1836. — *Lemonnier,* 1836, † 1863. — *Bénard,* 1863-1892. — Noël *Lefeuvre,* 1892.

Le *presbytère,* conservé en assez bon état pendant la Révolution, a été restauré en 1893.

Le *cimetière* a été transféré au commencement du siècle sur la route de Châtelain.

Écoles

Écoles. — Une dame Thoumain faisait l'école en 1764, mais avait négligé de se munir de l'approbation de l'évêque d'Angers et d'obtenir le consentement du curé. — Écoles communales laïques pour les garçons et les

filles ; école libre fondée en 1881 par la famille de Luigné et dirigée par les sœurs de Briouze.

Établissements de charité

Bureau de charité.

Féodalité

Féodalité. — La terre, fief et domaine de Coudray, mouvante de Château-Gontier, avait, assure-t-on au XVIII[e] s., haute, moyenne et basse justice mais aucun manoir. Les premiers seigneurs sont : Colin Auvré, 1362 ; Robin A., 1395 ; Pierre A., 1405, 1410, dont la fille, nommée Jeanne, épousa Olivier de Feschal, 1450, 1460. Les aveux sont rendus depuis par : François de la Jaille, 1490, puis par Anne Bourré, sa veuve, 1520, 1532 ; — François Bourré, 1532 ; — Renée Fournier, veuve de Jean de Pincé, dame de C., par échange avec François Bourré ; — Christophe de Pincé, 1541, et Jeanne Chalopin, sa veuve, 1562 ; — les enfants de Pierre de Pincé et de Françoise Aubry, représentés par Jacquine Aubry, leur aïeule, 1566, puis par René Crespin, leur curateur, 1572 ; — le procureur de Jacques de Pincé, 1596 ; — Pierre de Pincé, 1598, 1603 ; — Nicolas Camus de Torcy, mari de Madeleine de Pincé ; — M. de Geniers, maître des Comptes de Paris, épousa Françoise de Pincé, fille de Pierre de P. ; il fut père de M. Jacques de Geniers, conseiller au parlement 1669, dont la veuve, Catherine des Bordeaux, interdite, avait pour curateur, en 1697, son fils, l'abbé Jacques-Denis. Claude-Mathieu Bouchard, écuyer, seigneur de Laigné, demeurant en son hôtel, rue Dorée, à Château-Gontier, acheta la seigneurie de C. en 1735, de Guy Monnerot et d'Anne Solu, sa femme ; il vivait encore en 1778 et sa veuve, Gabrielle Quentin, en 1788.

Notes historiques

Notes historiques. — Localités de nom ancien : Luigné, Moiré, Sancé, Diodon, Fontenelles. — En l'année 1126, Gervais, fils d'Achard, et Adèle, sa femme, disputaient aux religieuses du Ronceray quelques dîmes de Coudray. Burgonde, mère d'Alard de Château-Gontier, depuis longtemps elle-même professe au couvent, intervint et fit reconnaître les droits des religieuses. — En 1433-1434, les paroissiens sont obligés de prendre des lettres de sauvegarde des Anglais. — Les Chouans de la division Coquereau furent maîtres du pays jusqu'en 1795. Le maire est réfugié à Château-Gontier le 31 août 1795. Chéhère qui en faisait les fonctions fut fusillé, assure-t-on, par les Chouans, sans qu'on dise à quelle date.

Maires

Maires : Cousin, 1791. — *Boulay,* 1795. — *Chéhère,* 179… — *Ragareu,* an VIII. — *Sourdille,* an VIII, an XII. — *Déan de Luigné,* 1821, 1830. — *Goyeau,* 1835, 1840. — *Déan de Luigné,* 1850. — *Dubois,* 1855, 1866. — *Belu,* 1866-1884. — *Déan de Luigné,* 1884.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1617. — Arch. de la M., E. 69, p. 2 614 ; B. 2 490, 2 757, 2 790, 2 885. — Arch. nat., P. 318, 358/2. — Bibl. nat., fds. D. Housseau, t. XVII. — Ménage, *Vita Ærodii,* p. 470. — Cab. de Farcy. — Notes de M. Lefeuvre, curé.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *l'Angelotière, la Chaffinière, la Chauvelaye, Moiré, Sancé.*